



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Pierre VERRI,
Vice-président chargé de l'air,
de l'énergie et du climat
Grenoble Alpes Métropole





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

1

Résultats de l'Observatoire local du Plan Climat

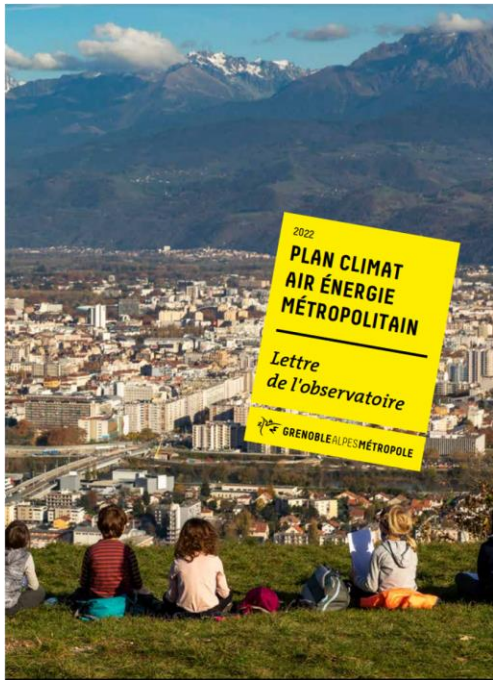
ATMO – ALEC – GAM



Tendances du Plan Climat Air Energie Métropolitain

2005 - 2019

Retrouvez les dernières évolutions dans
la lettre de l'observatoire



Gaz à effet de serre
Baisse importante



Consommations d'énergies
Baisse insuffisante



Une année 2020 particulière



Couvre feux
Restrictions de circulation
(<1km puis <20km puis <100km)

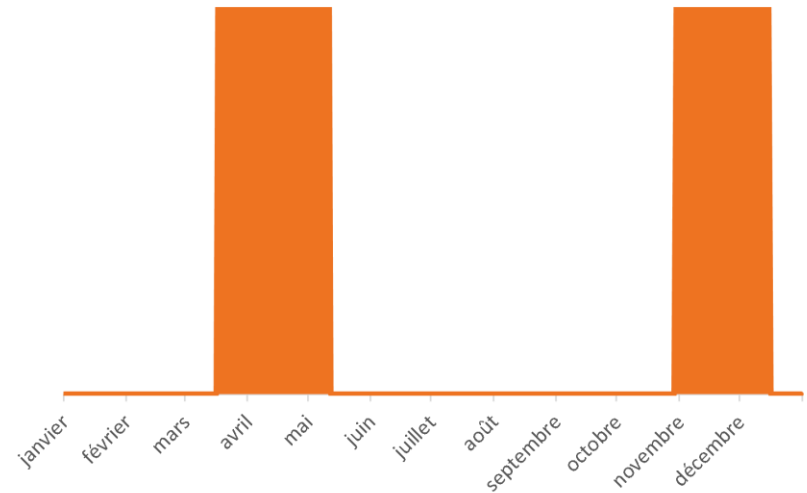
Fermeture totale :
Commerces non essentiels : 3 mois
Restaurants , bars, cinémas, musées : 7 mois



Télétravail obligatoire dans plusieurs entreprises



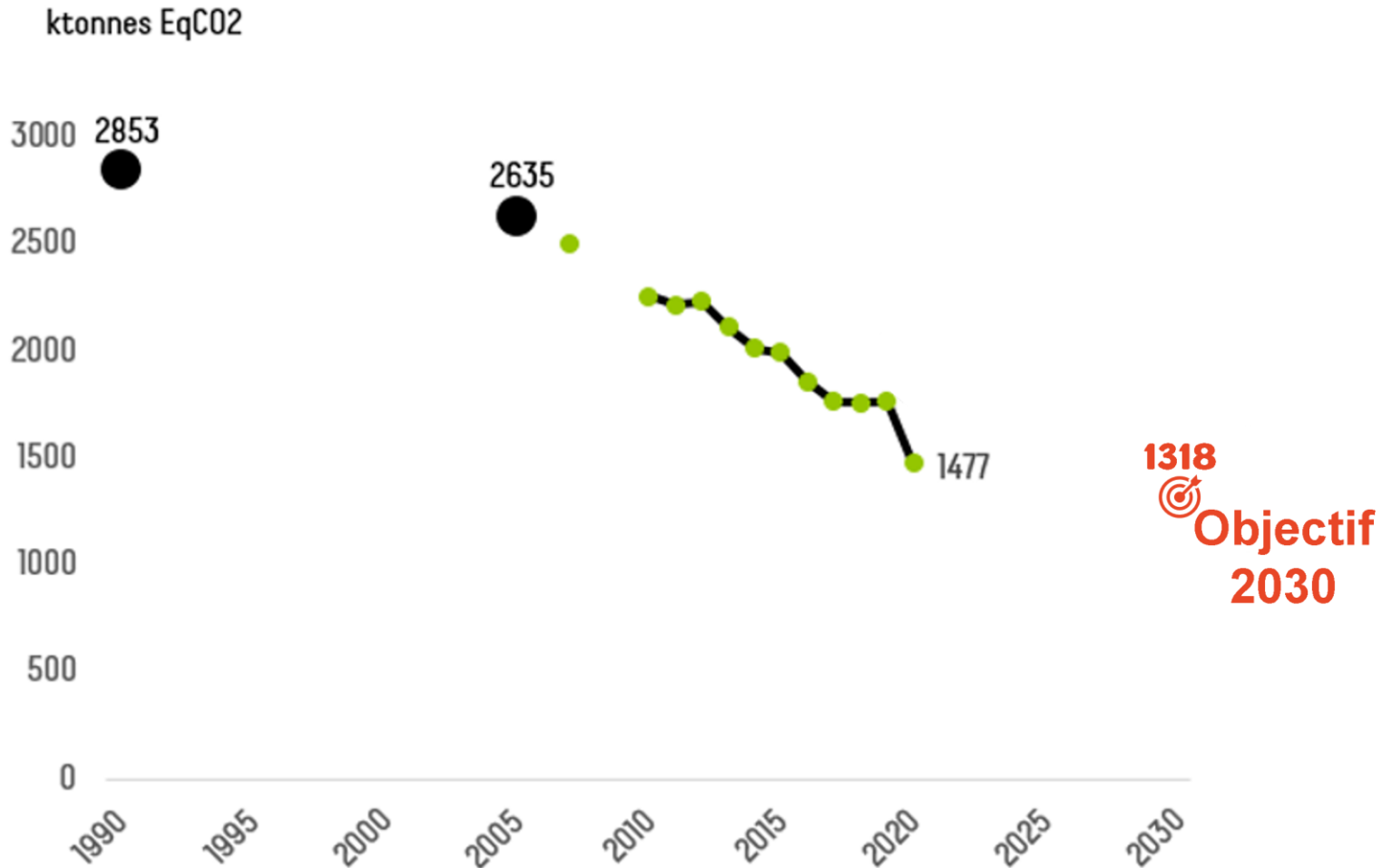
3,5 mois de CONFINEMENTS



Des restrictions qui ont amené des changements de comportement, de déplacements, de chauffage et de consommation

Evolution des émissions de Gaz à Effets de Serre

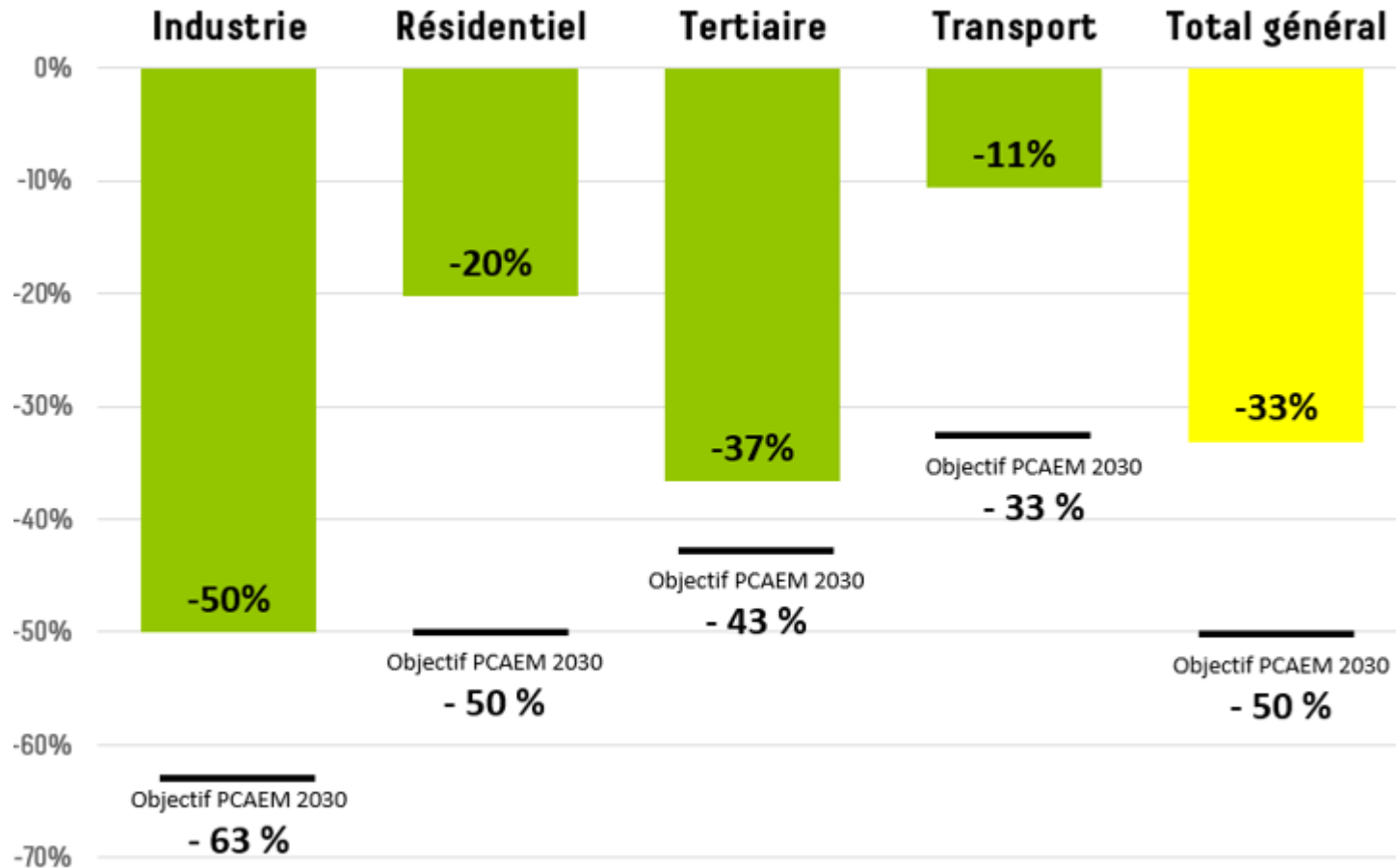
Entre 1990 et 2020





Evolution des émissions de GES

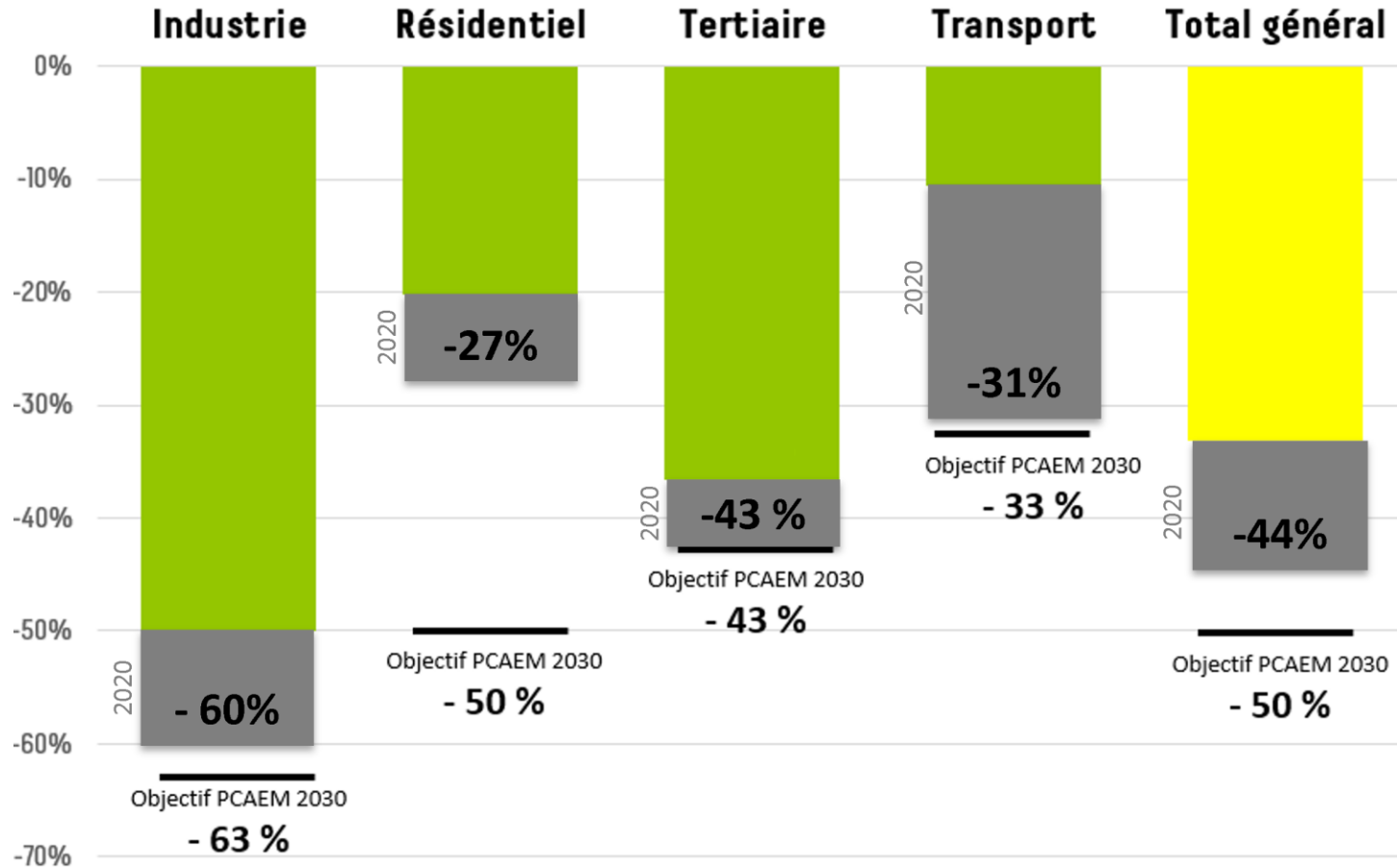
Entre 2005 et 2019





Evolution des émissions de GES

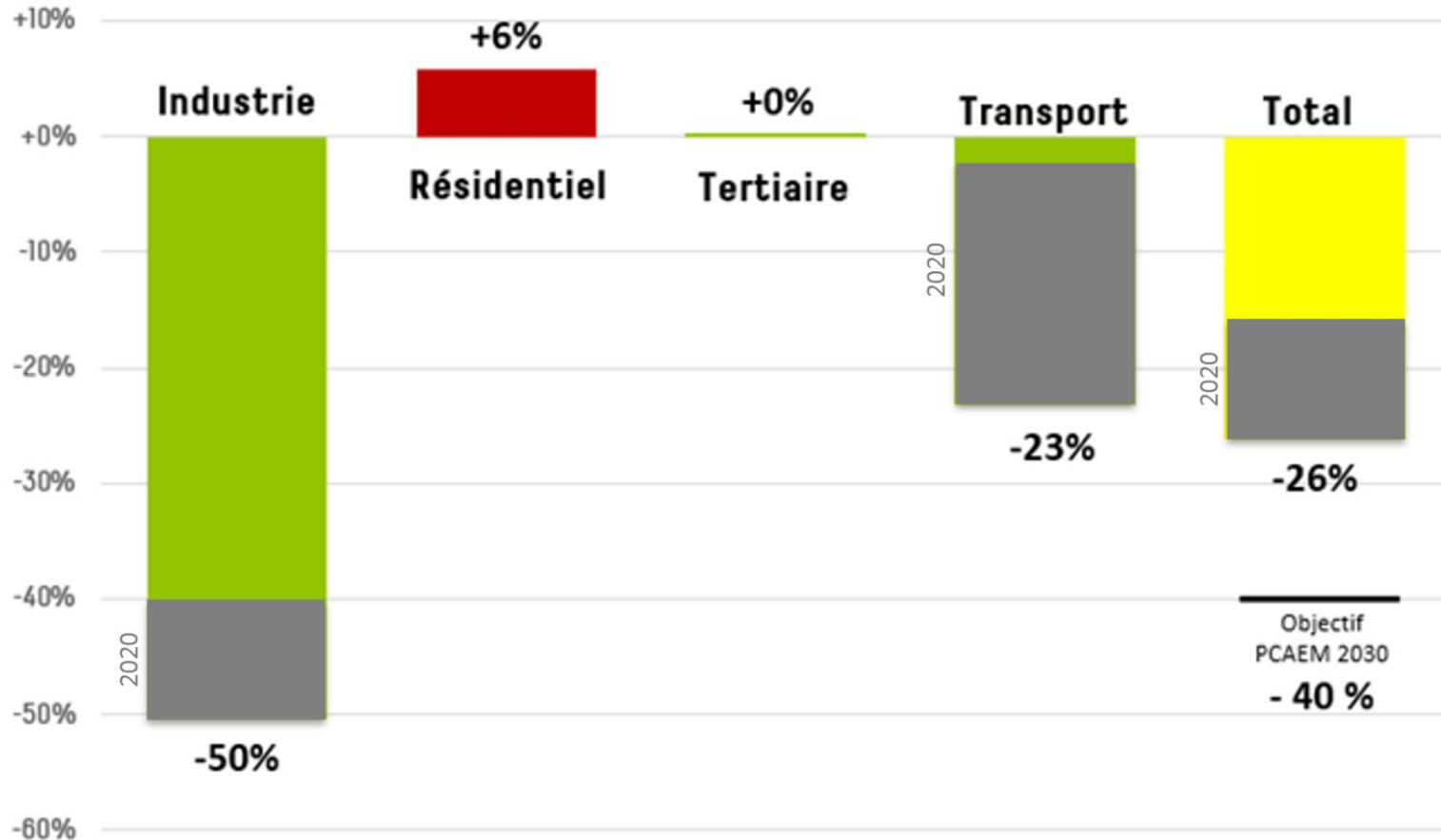
Entre 2005 et 2020

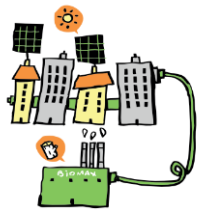




Evolution des consommations d'énergie

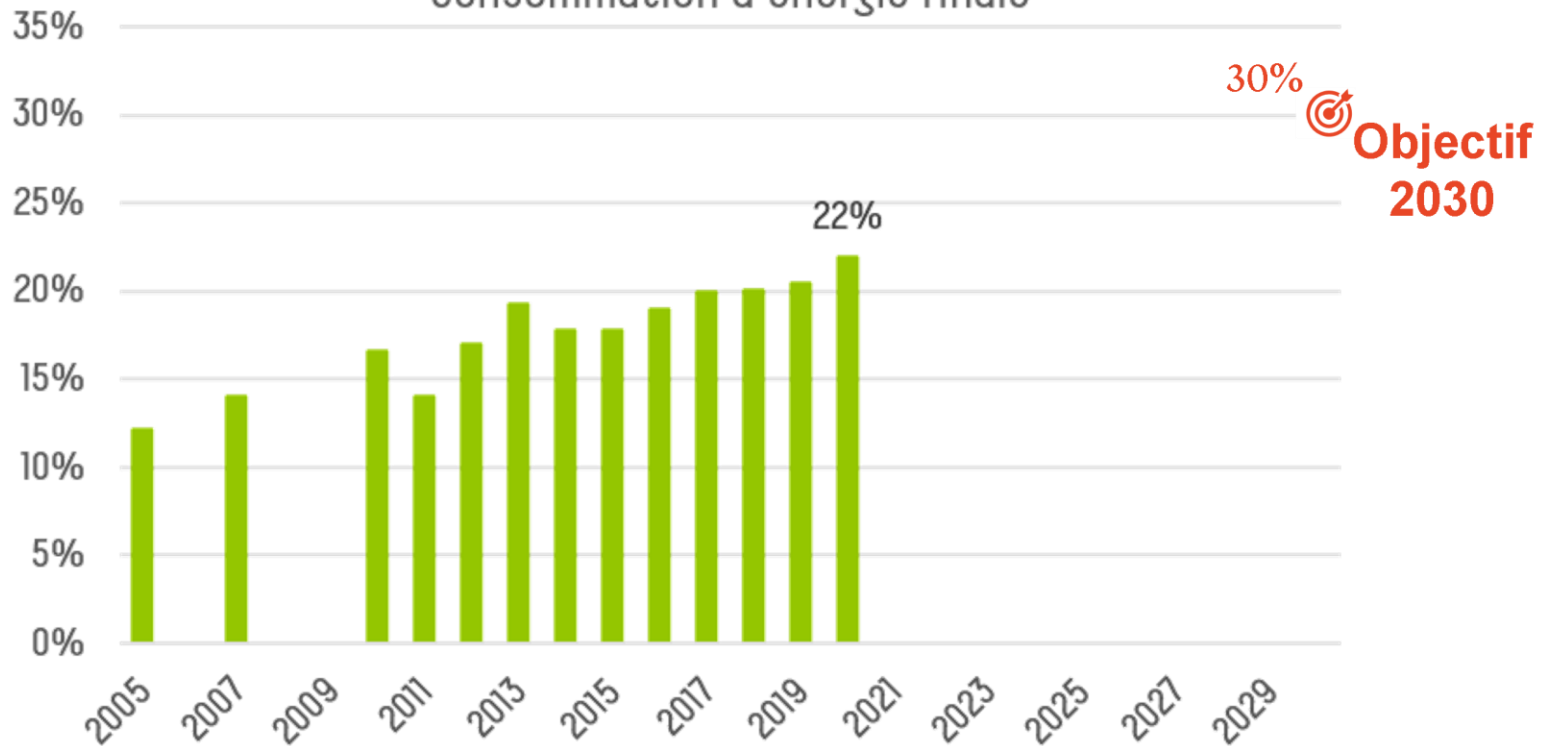
Entre 2005 et 2020





Les énergies renouvelables et de récupération

Part d'énergies renouvelables et de récupération dans la consommation d'énergie finale



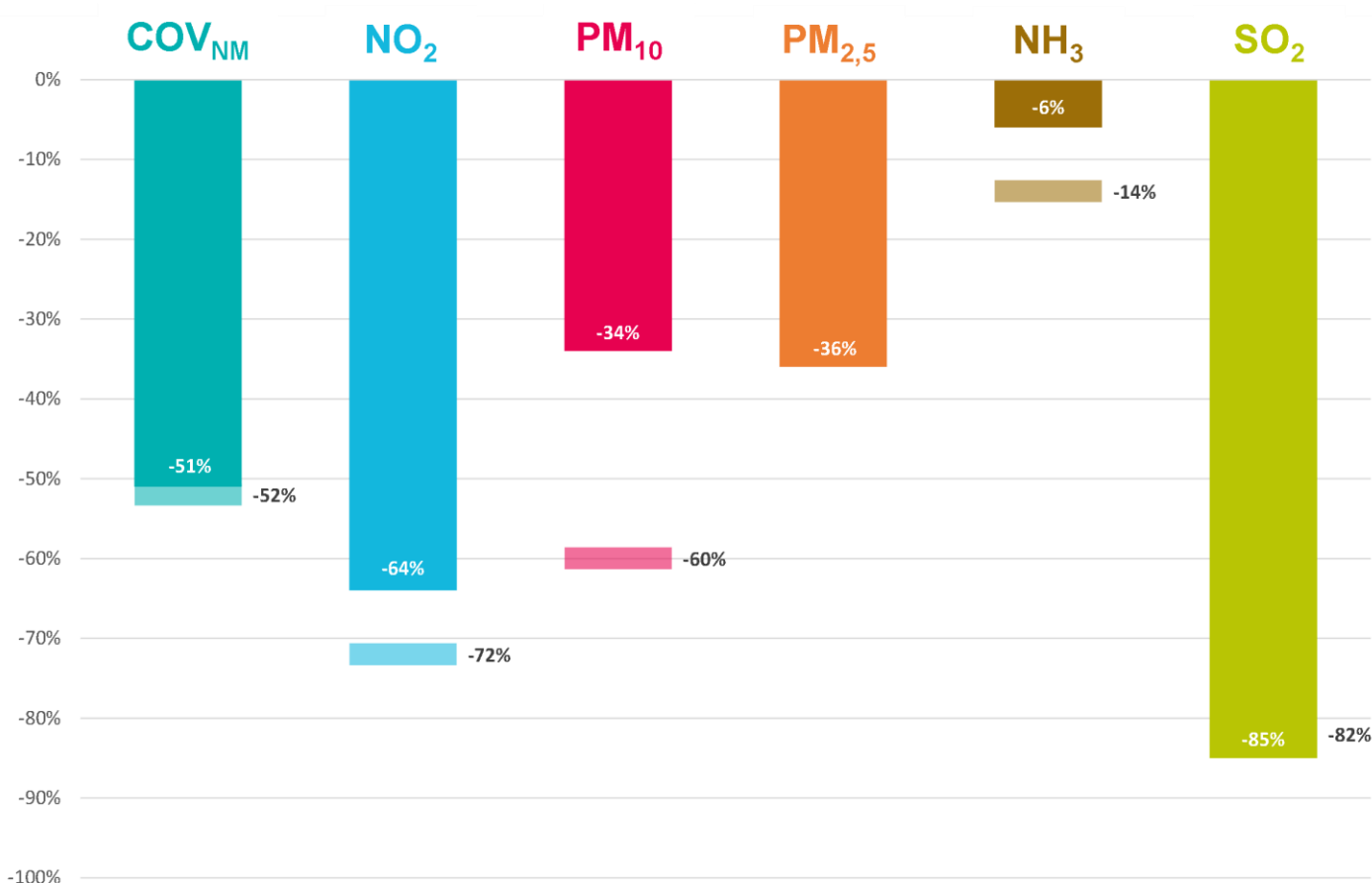
PART D'ENR&R DANS
LA CONSOMMATION

22% en 2020

Objectif 2030 : 30%



Les polluants atmosphériques




Des objectifs déjà atteints pour les **Composés organiques volatils** et le **dioxyde de soufre**



Des efforts à poursuivre pour le **dioxyde d'azote**



Des efforts à accentuer pour les **particules fines** et l'**Ammoniac** 

Zoom sur les Oxydes d'azote émis par le trafic routier



Oxydes d'azote • NOx Région Auvergne-Rhône-Alpes

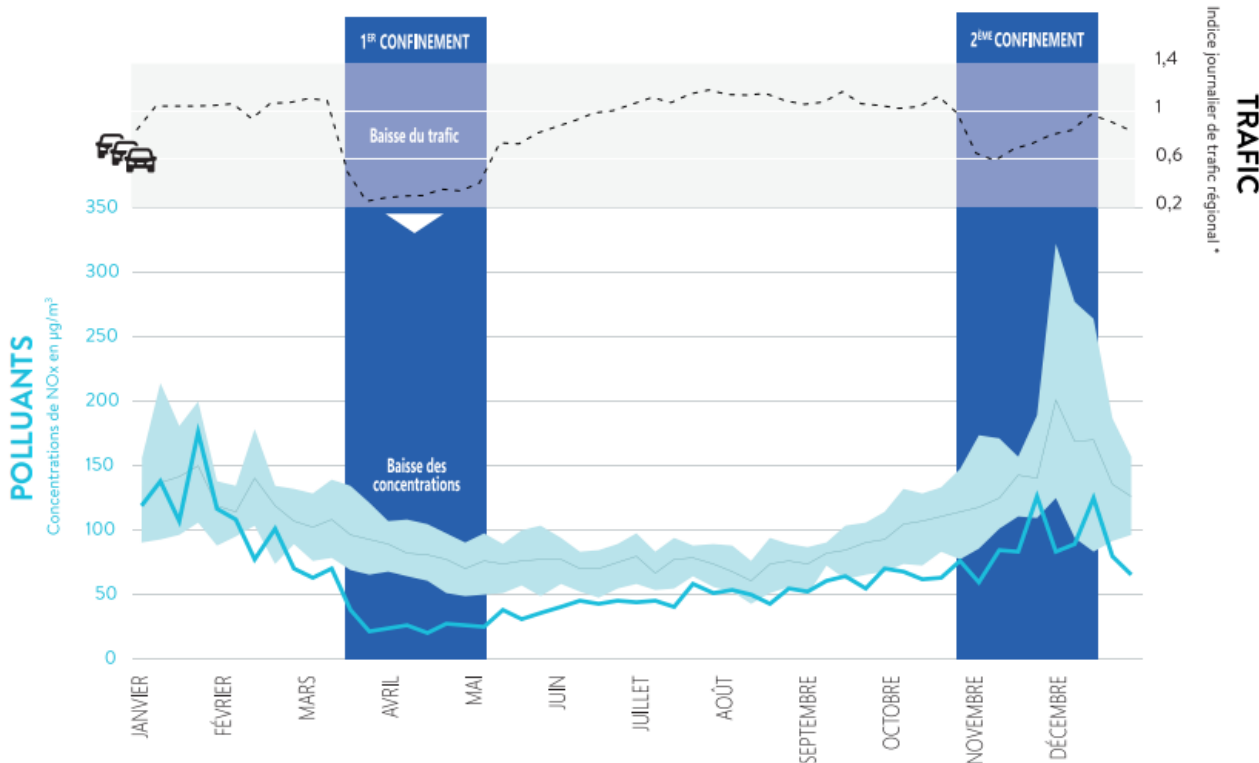
Evolution des concentrations
sur les stations de mesures fixes de typologie «trafic»

Mise en perspective des données trafic 2020

Source : Cerema

— En 2020

— Moy Amplitude sur les 5 dernières années



Une diminution forte des concentrations d'Oxydes d'azote immédiatement liée à la baisse du trafic



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

2

Actualités métropolitaines

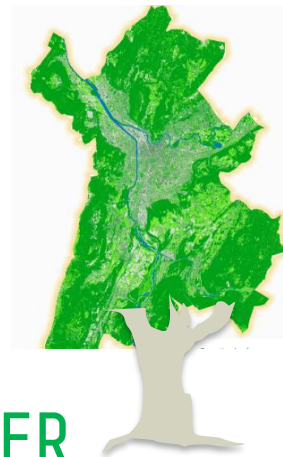




1 - FEUILLES VERTES

Grand Arbre Métropolitain

VALORISER CONTRACTUALISER



2 - INDICE CANOPÉE

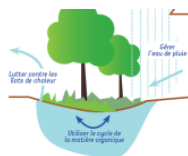
COMPTABILISER PROGRESSER



2.1 - Arbres plantés (u)



2.2 - Surfaces végétalisées (m²)



2.3 - Surfaces perméables (m²)

Etude métropolitaine relative aux Ilots de chaleur urbains (ICU)



Pilotage : **Nadine BLOT – PCAEM / PLUi**

Partenaires : **Climatologue / Agence d'urbanisme**

Avoir une connaissance du phénomène d'ICU sur le territoire

Disposer de données à partager avec les acteurs du territoire pour agir

150 capteurs connectés seront installés sur le territoire de la Métropole

1^{ère} campagne de mesures à l'**été 2023**

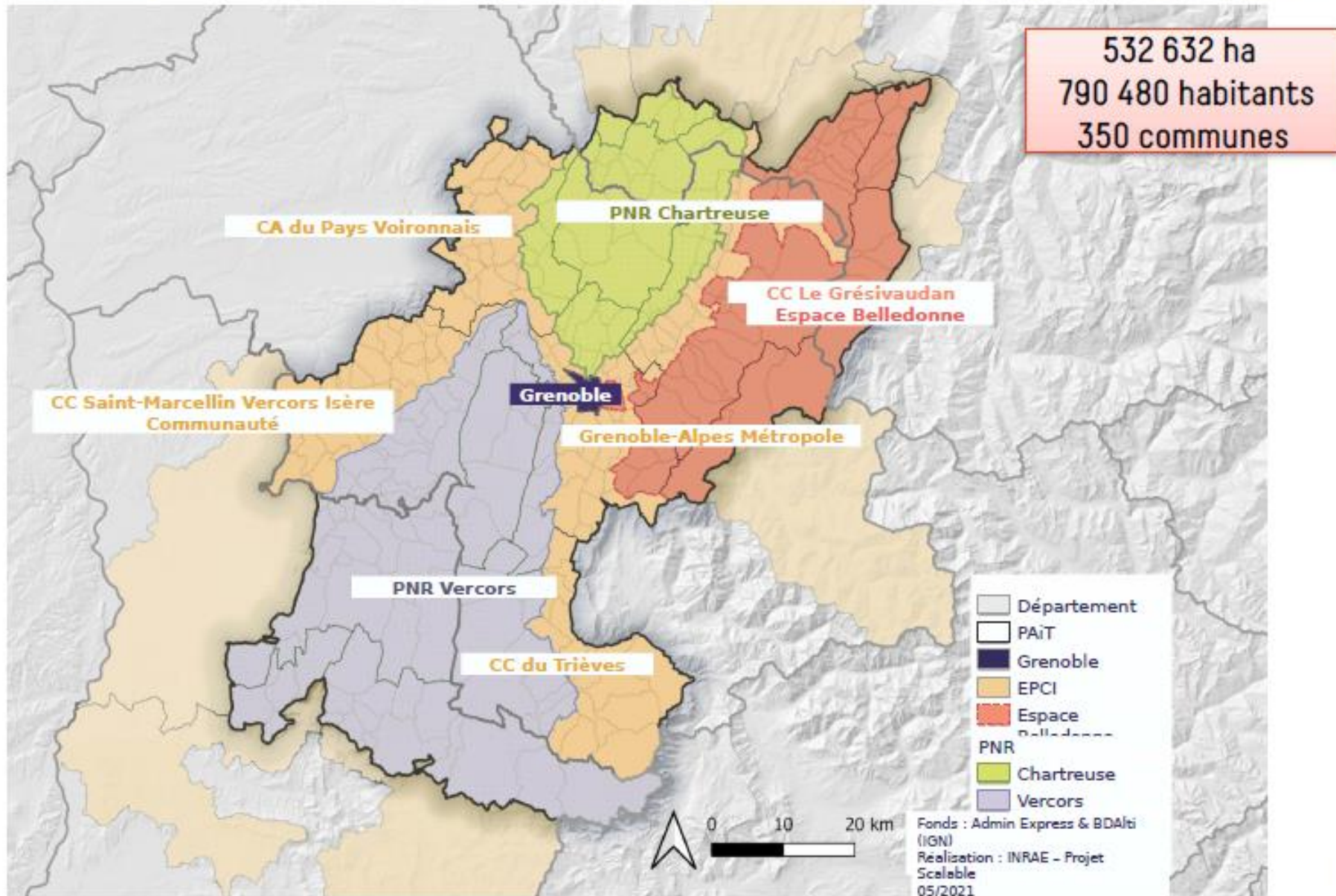
Traitement des données, modélisation et cartographie des ICU **fin 2023**

Appropriation des données pour agir

Actu du Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT) de la grande région grenobloise



PAiT- Périmètre Géographique



Prospective : Quel système agricole et alimentaire pour le PAiT à 2050 ?



- 1 scénario tendanciel
- 3 ateliers de concertation
1er semestre 2022 • 72 participants
- Un scénario durable: 24 lignes directrices



Une alimentation moins carnée

- 19** ~10% population avec régime très riche en protéines animales (170g/j)
- 20** ~60% « flexitariens » (3 jrs/ semaine en moyenne ou 30 à 75 g/j)
- 21** ~30% végétariens / végétans / très peu ~~carnés~~

Levier de la production végétale

- 16** 70% surfaces en AB
- 17** 30% surfaces en pratiques alternatives ou agro-écologiques
- 18** 0% surface d'agriculture conventionnelle sans changement/ aujourd'hui

Prospective : Quel système agricole et alimentaire pour le PAiT à 2050 ?



Zoom sur les émissions de GES agricoles

Tendancier 2050

-48% des émissions GES,
pour l'essentiel du fait de :

- La baisse du cheptel (fermentation entérique)
- La réduction de la fertilisation (réduction des émissions N₂O du sol)

Scénario PAiT 2050

-48% des émissions GES

Le maintien du cheptel est compensé par la réduction des intrants puis par des économies d'énergies et le passage aux énergies renouvelables

Maintien des productions animales

7 **Maintien bovins lait**
(70% lait du cheptel actuel vs -
85% en tendancier)

8 **Maintien bovins viande**
(-10% vs +10% en tendancier)

9-11 **Maintien porcs, poules pondeuses**

Les suites de la démarche

Diffusion et opérationnalisation



PAiT

2022

2023...

Diffusion chez les partenaires PAiT

Délib-cadre et Opérationnalisation

Sept: COPIL PAiT
priorisation et
validation

GAM

2022

2023...

Préparation délib- cadre agriculture et
alimentation

La Stratégie Economique Grenoble Alpes 2030 : Innovation, Emploi, Transitions

80 actions pour l'économie de demain

SOMMAIRE

Éditorial du Président : À la croisée des chemins

Les leviers d'actions métropolitains au service de l'économie du territoire

I. La démarche

Construire une gouvernance économique collaborative

Une stratégie à la croisée de multiples politiques publiques

II. Chiffres clés du territoire

1. Entre Silicon Valley française et capitale des Alpes, un profil économique unique en France
2. Premier plan climat de France : un territoire précurseur dans la recherche de solutions locales face au réchauffement climatique
3. Un territoire résilient, qui sait gérer les risques pour assurer son développement
4. Un cadre de vie de qualité pour une économie dynamique et attractive
5. La force de filières productives et de proximité diversifiées

6. Un territoire phare de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

7. L'Économie Circulaire, un nouvel outil pour repenser les modèles

8. Cartographie économique du territoire

III. La stratégie

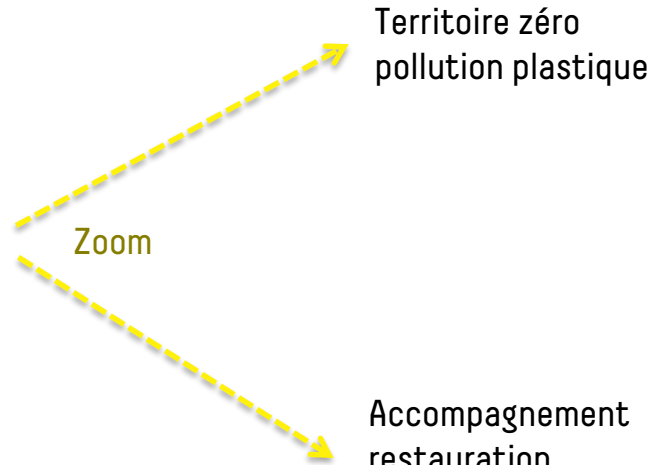
4 axes d'intervention stratégiques, 11 objectifs et 80 actions prioritaires

1. Une métropole créatrice d'activités, qui soutient les innovations
2. Une métropole inclusive, qui favorise les emplois durables et l'attractivité des talents
3. Une métropole résiliente, qui mobilise les acteurs économiques en faveur des transitions
4. Une métropole productive, qui accompagne les acteurs économiques par des aménagements responsables

Prévention des déchets



Objectif 2026 : -8% soit -37Kg/hab/an !



Zone à Faibles Emissions Voitures particulières en 2023

Concertation volontaire du 3 oct au 9 déc

Forum PCAEM - 28/11/2022

Plénière : Dia ZFE à insérer



**Il est temps
de changer d'ère !**

ZFE 2023

Zone à Faibles Émissions - Mobilité

Exprimez-vous

du lundi 3 octobre au vendredi 9 décembre 2022
[metropoleparticipative.fr](https://www.metropoleparticipative.fr)

Zone à faibles émissions en 2023

LE CALENDRIER ET LES VÉHICULES CONCERNÉS



LE PÉRIMÈTRE



Il est temps de changer d'ère !

ZFE 2023 

Zone à Faibles Émissions - Mobilité

Exprimez-vous

du lundi 3 octobre
 au vendredi 9 décembre 2022
metropoleparticipative.fr



Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)

document-socle de la commande publique responsable pour les collectivités territoriales

- Objectif = intégrer dans les marchés des éléments contribuant :
 - à la transition écologique et la promotion d'une économie circulaire
 - au progrès social
 - à la promotion du dynamisme économique local
- Abaissement du seuil à **50 M€ d'achat annuel**
- **GAM : adoption du SPASER 2022-2026** ———→ **20 engagements.**

Exemples :

- Intégrer des dispositions environnementales dans tous nos marchés et pondérer au minimum à 10% le critère environnemental (objectif : 100 % en 2025)
- Accroître la part des achats de biens réemployés, réutilisés ou recyclés
- Optimiser et verdir la flotte des véhicules
- Réduire l'impact environnemental du numérique
- Privilégier une alimentation locale, issue de l'agriculture biologique
- Construire, rénover et aménager durable



Accompagnement des collectivités pour réussir leur projet SPASER :
« Mission SPASER » accessible sur la plateforme d'achat public durable RAPIDD

<https://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/article/8368>

LE FAST / Objectifs

Avec le FAST il s'agit de :

- Porter une attention aux nouveaux enjeux sociaux liés aux transitions.
- Structurer et renforcer l'accompagnement social aux transitions.
- Renforcer l'action de la Métropole en direction des publics et des territoires les plus fragiles.

Délibération cadre

Votée le 25 mars 2022

Territoires cibles

- Territoires présentant des fragilités socioéconomiques
- Quartiers prioritaires politique de la ville et quartier de veille active

Publics cibles

- Les habitants des QPV / QVA, des territoires fragiles
- Les personnes vivant sous le seuil de pauvreté et ou bénéficiant des minimas sociaux
- Les familles monoparentales
- Les personnes porteuses de handicap
- Les personnes vivant en habitat indigne

Procédure

- Un appel à projets permanent :
 - 3 sessions d'instructions
- Un appel à manifestation d'intérêt annuel :
 - sur les mobilités en 2023
 - lancement en mars
 - projets innovants

Mise à disposition des éléments du diagnostic social métropolitain



Critères de l'AAP

- Renforcer les solidarités de proximité et les résiliences sociales locales.
- Soutenir des actions d'éducation populaire en lien avec les enjeux des transitions.
- Soutenir des actions de sensibilisation, de médiation et d'éducation en rapport aux nouveaux usages et occupations des espaces naturels.
- Faciliter l'accès aux droits, aux aides et aux dispositifs en lien avec les transitions, en particulier les dispositifs métropolitains.

Dotation financière

Fonctionnement (sur projets)

→ 500 000 euros annuels

Investissement

→ 500 000 euros annuels

→ 100 000 euros maximum par projet

→ Sans dépasser plus de 50 %



**CONVENTION
CITOYENNE
MÉTROPOLITAINE
POUR LE CLIMAT**

PRESENTATION DES TRAVAUX LA CONVENTION CITOYENNE METROPOLITAINE POUR LE CLIMAT



GRENOBLE • ALPES
Région

LA SÉRIE DE LA CONVENTION

<https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>





LE MANDAT

C02

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ?

Quelles actions mettre en place, notamment au niveau des politiques publiques métropolitaines, et en complément de celles déjà inscrites au Plan Climat Air Énergie Métropolitain, pour réduire plus particulièrement les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à nos modes de vie et de consommation (alimentation, biens et services...) à l'horizon 2030, tout en favorisant la justice sociale, étant rappelé les préconisations scientifiques de réduction de 65% des émissions de GES d'ici 2030 comparativement à 1990 ?

C02

Comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?

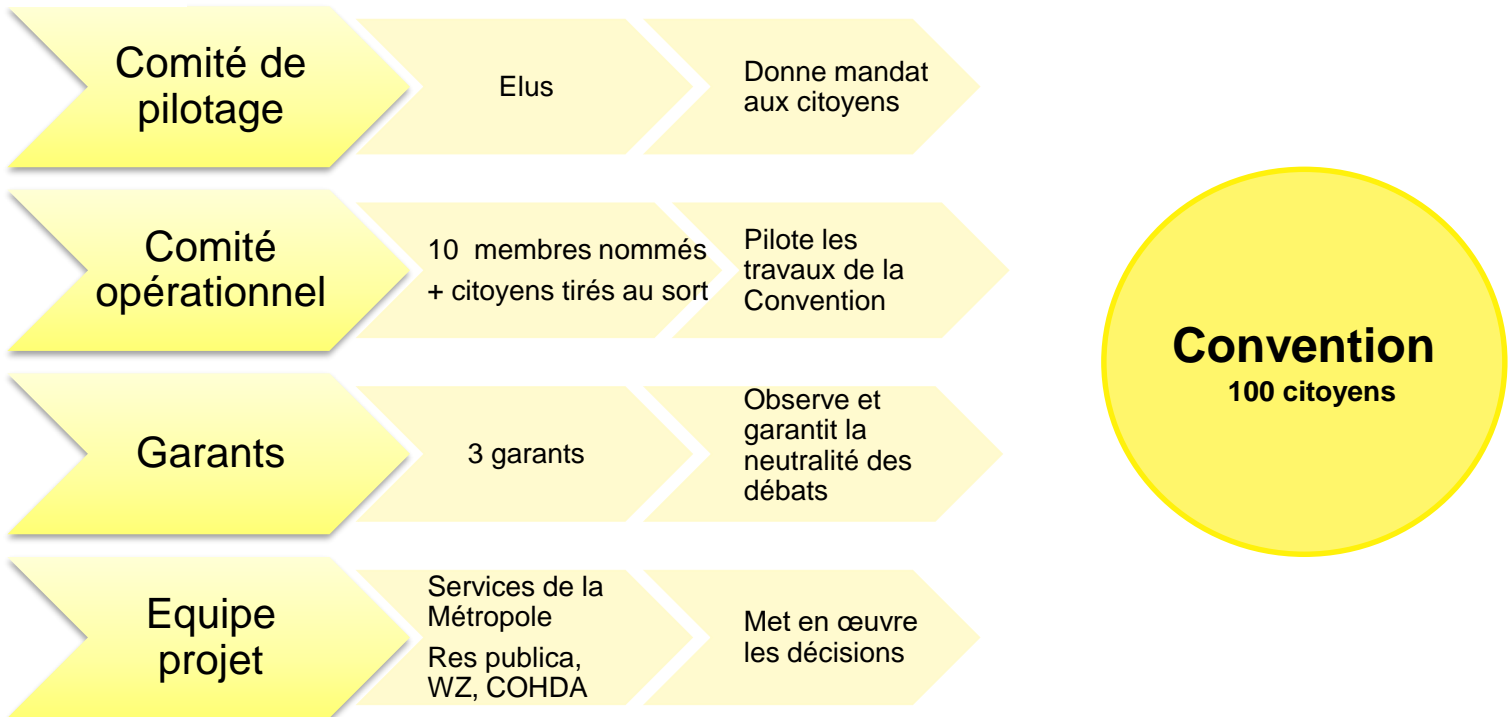
Quelles actions mettre en place, et quelle trajectoire de budget carbone engager, pour que notre territoire métropolitain atteigne la neutralité carbone en 2050, ou sur une temporalité plus rapide à évaluer par les citoyens, tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle planétaire et en permettant l'inclusion de tous et toutes ?

A ce mandat, le Comité opérationnel (l'instance qui pilote les travaux de la Convention) a rajouté la prise en compte de l'**adaptation au changement climatique**.



LE FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

POUR L'INDÉPENDANCE DES DÉBATS ET DES PROPOSITIONS





RECRUTEMENT - LA MISE EN ŒUVRE

- **Un marché public remporté par** **COHDA**
- **La constitution d'un échantillon par quotas**, avec génération aléatoire des numéros de téléphone appelés
- **Quatre critères de recrutement** : tranche d'âge, genre, niveau de diplôme, type de commune (cadrage via le recensement) + critère additionnel sur l'environnement
- **Un fichier de 55 000 contacts** (Orange, multi-opérateurs, etc.)



METHODOLOGIE DES TRAVAUX

1 vision neutralité carbone 9 thématiques

Déclinées en 70 leviers

Déclinés en 219 actions





PROGRAMME DES SESSIONS DE LA CONVENTION

5 et 6 MARS 2022

- Installation de la Convention
- Informations sur le climat dans le monde, en Europe, en France et sur le territoire métropolitain
- Les interactions entre le climat les enjeux sociaux et environnementaux
- Présentation de Grenoble Alpes Métropole et du Plan Climat Air Énergie Métropolitain

18 et 19 JUIN 2022

- Rencontres avec des acteur·ices économiques, associatifs·ves, politiques...
- Approfondissement de la vision à long terme et élaboration des premières propositions pour décliner la vision

8 et 9 OCTOBRE 2022

- Mesure du consensus et des dissensus autour des différentes propositions
- Hiérarchisation et finalisation des propositions
- Adoption collective des propositions

7 et 8 MAI 2022

- Présentation de scénarios pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Développement d'une vision bas carbone du territoire en 2050

10 et 11 SEPTEMBRE 2022

- Analyse des impacts des propositions de la Convention
- Approfondissement de la rédaction des propositions
- Priorisation des actions

1

2

3

4

5



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

3

Parole aux Partenaires

Retour d'expériences
de partenaires engagés



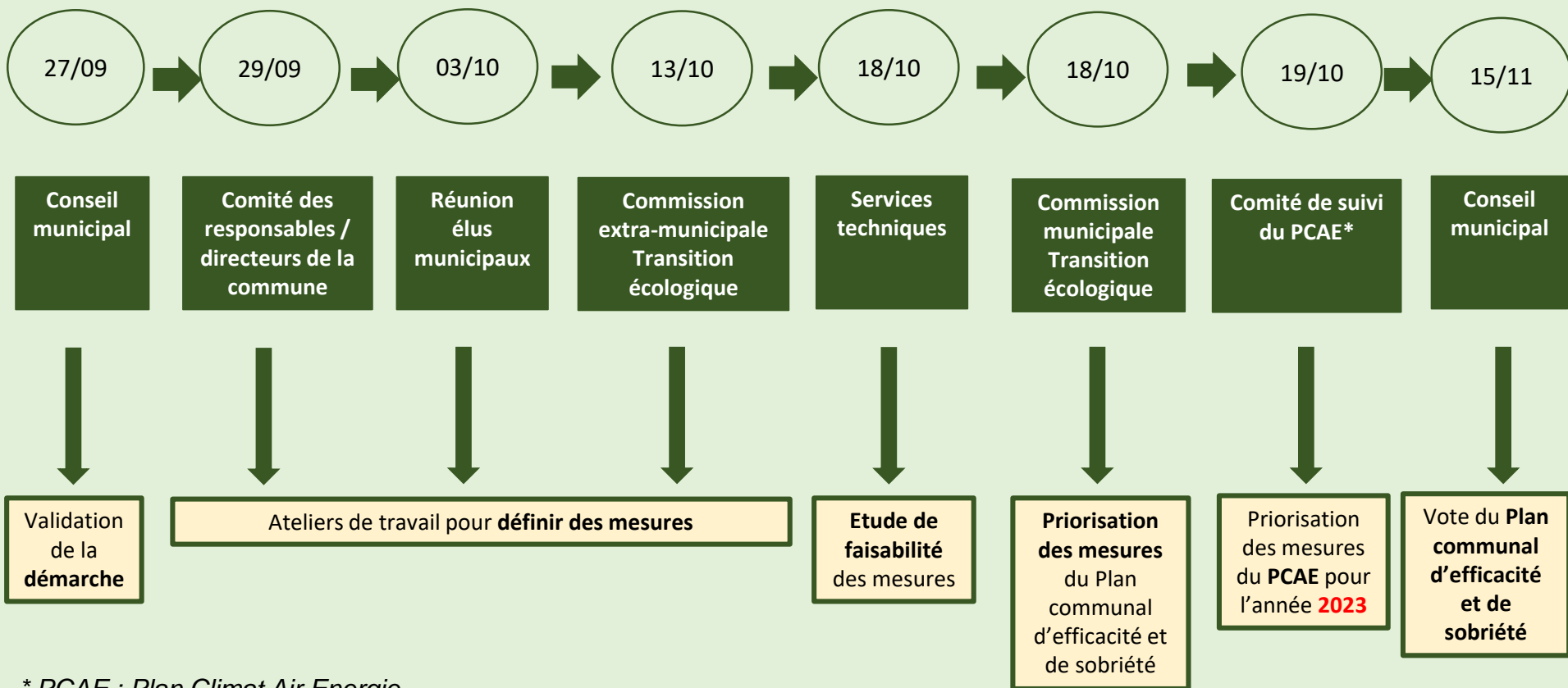


La démarche collective du Plan d'efficacité et de sobriété de Varces-Allières-et-Risset

Forum des partenaires du Plan Climat Air Energie Métropolitain
28 novembre 2022



Les étapes de la concertation fin 2022



* PCAE : Plan Climat Air Energie

Méthode

1. Recensement des mesures déjà réalisées ces deux dernières années selon 5 thématiques



2. Ateliers de travail :

- . Comité responsables / directeurs (pouvant être décliné par service)
- . Elus
- . Commission extra-municipale Transition écologique avec ~15 habitants



Mesures à proposer sur 5 thématiques :

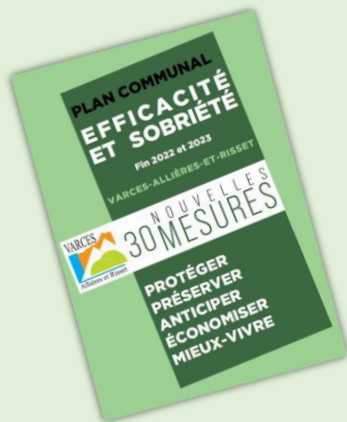
- Economie circulaire et circuits courts
- Mobilité
- Energie
- Biodiversité
- Déchets



MOBILITE		ENERGIE	
DECHETS	ECONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS	BIODIVERSITE	

Résumé des mesures puis Priorisation par thématiques

Thématique	Action existante/ en cours	Action dans PCAE	Responsables/ Directeurs	Elus	Commission Extramunicipale	Budget ?	Avis des services techniques	Priorisations PES 2023	Mesures à inscrire dans PCAE 2023
Economie circulaire et circuits courts									
Sensibilisation au jardinage durable (jardins collectifs, plantes et délices, compostage...)	X	X	X	X	X			X	
Accompagnement de la démarche de prêt entre voisins (bricolage, jardinage) (autocollants)			X	X	X	50€		X	
Développement de la mutualisation de matériels et de ressources humaines entre collectivités	X	X	X		X	0		X	
Achat et vente de matériel et de fournitures d'occasion/ recyclés et reconditionnés ; limitation des achats	X	X	X		X				X



⇒ Vote du plan détaillé

qui reprend les principales actions existantes + les nouvelles mesures

Plan d'efficacité et de sobriété communal détaillé pour fin 2022 et 2023



ÉCLAIRAGE MODÉRÉ

Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la consommation totale d'électricité en France liée à l'éclairage public et à l'éclairage des bâtiments est de 56 TWh. Cela représente 12 % de la consommation d'électricité française. Agir sur la consommation d'éclairage est donc un enjeu économique et environnemental majeur.

- Un plan de remplacement des ampoules avec des LED a été entrepris depuis plusieurs années sur l'éclairage public. Il s'agit d'un investissement financier important qui permet au fur et à mesure d'économiser sur les factures d'électricité (- 80 000 € ces trois dernières années). A ce jour, 27% des éclairages publics ont été équipés.

En 2023, la rénovation de l'éclairage public du parc Beylier et de l'avenue Joliot Curie ainsi que d'autres bâtiments sont prévus.

Diminution de l'éclairage public la nuit

L'extinction de l'éclairage public des rues, à l'exception de quelques secteurs, est passé en octobre 2022 de 23h à 05h30 du matin au lieu de minuit à 5h. L'éclairage de l'église sera fixé sur ces nouveaux horaires après les fêtes de Noël.

Diminution des illuminations de Noël

Un compromis a été retenu afin de garder la magie de Noël tout en étant raisonnable. La période d'illumination a donc été réduite aux vacances scolaires et sera concentrée sur le centre-ville. Des équipements en LED sont choisis dans un plan de renouvellement des installations.

La commune a obtenu 2 étoiles au label « villes et villages étoilés », décerné par l'Association nationale pour la protection du Ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Ce label consacre les efforts réalisés par la commune pour rénover son parc d'éclairage public et ses différentes actions pour la protection de la biodiversité nocturne, les économies d'énergie, la qualité de l'éclairage et la préservation du ciel nocturne.

Eclairage bâtiments

- Les équipements sportifs font également partie de ce plan de rénovation. Les éclairages du gymnase Terray, du boulodrome, des tennis, du terrain de foot ont déjà été changés.
- L'apport de lumière du jour dans les bâtiments sera privilégié plutôt que la lumière électrique en créant des fenêtres dans les locaux faiblement éclairés.
- Une étude de l'efficacité des minuteurs ou détecteurs de mouvement dans les couloirs et pièces (écoles, gymnases...) est prévue dans les bâtiments publics. Certains bâtiments sont équipés, mais l'efficacité de ces aménagements n'est pas la même selon le type d'utilisateurs.

Page 6



ISOLATION & TEMPÉRATURES ADAPTÉES

Le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments jouent un rôle indéniable dans l'effort pour limiter les émissions de CO₂ et plus que jamais dans la maîtrise des coûts de fonctionnement. Le coût financier de ces adaptations est très important. Elles s'échelonnent dans le temps et s'accompagnent de changements d'organisation.

La commune ne souhaitant pas s'engager dans un système généralisé de climatisation de ses bâtiments car cette généralisation irait à l'encontre de la lutte contre le réchauffement climatique, elle a opté pour différentes mesures :

- Équipement de ventilateurs et projet de végétalisation de façades.
- Aménagement des horaires l'été du 15 juin à fin août dans certains services (hors accueil petite enfance, enfance et jeunesse). Les agents peuvent ainsi travailler en journée continue de 6h à 14h et l'ouverture au public a lieu de 8h à 14h sans interruption entre midi et deux. Cet aménagement des horaires permet de réduire la présence des agents pendant la période la plus chaude. Cette disposition a été approuvée par la médecine du travail.
- La climatisation existante de quelques locaux (crèche, enfance jeunesse, salle commune des aînés à la résidence,...) sera calée à 26°.

Températures l'été

- Les recommandations nationales préconisent pour cet hiver entre 17 et 19° dans les administrations. La commune appliquera 19° dans les bureaux et les écoles. Les gymnases seront calés à 14° (sauf pour le DOJO et la salle de danse). La température dans la crèche et la résidence autonomie pour les aînés sera maintenue à 21°.

Températures l'hiver

- L'utilisation des bureaux Algeco sera évitée dès que possible pendant les périodes trop chaudes ou trop froides.
- Des thermomètres sont installés progressivement pour sensibiliser et aider les utilisateurs à régler le chauffage à la bonne température.

La commune possède vingt bâtiments, certains énérgivores en matière de chauffage ou chauds l'été.

- La commune a d'ores et déjà fait isoler les combles d'un certain nombre de bâtiments comme la mairie, le centre socioculturel, la salle de spectacle l'Oriel.
- Les tuyaux des installations de chauffage ont également été isolés.
- Les fenêtres des écoles Mallerin ont toutes été changées.
- L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) nous accompagne pour définir les priorités de rénovation et adaptation des bâtiments. Un bilan énergétique global a d'abord été réalisé en 2021. Des diagnostics énergétiques précis sont maintenant en cours et continueront en 2023 pour connaître les types de travaux les plus efficaces à entreprendre, que nous inscrirons progressivement dans notre plan pluriannuel d'investissement.

Isolation des bâtiments

Page 7

Plan d'efficacité et de sobriété communal

Synthèse des 30 principales mesures pour fin 2022 et 2023



ÉCLAIRAGE MODÉRÉ

- 1** Ampoules LED au parc Beylier et avenue Joliot Curie
- 2** Étude de l'efficacité des minuteurs ou détecteurs de mouvement dans les bâtiments
- 3** Diminution de l'éclairage public la nuit : extinction de 23h à 05h30 du matin au lieu de minuit à 5h
- 4** Diminution des illuminations de Noël : vacances scolaires et concentrées sur le centre-ville



ISOLATION & TEMPÉRATURES ADAPTÉES

- 5** Températures d'été
Pas de généralisation de la climatisation
Climatisation à maximum 26° dans les bâtiments équipés (crèche...)
Périodisation de l'aménagement des horaires du 15 juin à fin août dans certains services, expérimenté cet été.
- 6** Températures d'hiver
19° dans les bureaux
14° dans les gymnases (hors dojo et danse).
21° à la crèche et la résidence autonomie pour les aînés
Utilisation modérée des bureaux Algeco.
Installation de thermomètres pour le suivi
- 7** Isolation des bâtiments
Plan pluriannuel d'investissement pour les bâtiments communaux



MOBILITÉS DOUCES & QUALITÉ DE L'AIR

- 8** Remplacement des derniers véhicules polluants par des véhicules conformes à la ZFE (zone à faible émission) mise en place par Grenoble-Alpes Métropole
- 9** Développement des pistes cyclables en lien avec Grenoble-Alpes Métropole
Développement d'arceaux et d'abris à vélo
- 10** Limitation des déplacements au travail
1 jour de télétravail pour les fonctions adaptées
Développement des visioconférences
Achat d'un vélo par site à disposition des agents
- 11** Développement des services de mobilité métropolitain : vélos DOTI, véhicules CITIZ, prêt de vélos à assistance électrique, etc.



CONSOMMATION D'EAU AVEC MODÉRATION

- 12** Eau chaude supprimée pour le lavage des mains dans les bâtiments publics, conformément aux recommandations nationales
- 13** Économies d'eau grâce à des récupérateurs et des limiteurs de débit



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

- 14** Plan de fleurissement avec des plantes vivaces peu consommatrices d'eau
- 15** Température et orientation de l'éclairage public en faveur de la biodiversité.
- 16** Installation de nichoirs à hirondelles et martinets pour favoriser leur réintroduction
- 17** Développement de la végétalisation des façades.
- 18** Limitation de l'imperméabilisation des parkings
- 19** Mise en œuvre de Périmètres de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles Et Naturels (PAEN)



DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 20** Développement des potagers dans les bâtiments publics (école et crèche)
- 21** Utilisation obligatoire de gobelets et couverts réutilisables / recyclables lors des événements communaux.
- 22** Développement des boîtes à livres
- 23** Tri des déchets sur le marché du samedi
- 24** Accompagnement des projets de composteurs collectifs
- 25** Accompagnement de démarche de prêts entre voisins (autocollants sur la porte)
- 26** Valorisation de la réparabilité des différents outils et matériels dans les marchés publics communaux



SENSIBILISATION ANIMATION INFORMATION AUPRÈS

- 27** Des habitants : écogestes, dispositifs existants d'aides à l'isolation des habitations, extinction nocturne des éclairages des copropriétés, compostage individuel et collectif, jardinage durable
- 28** Des usagers des bâtiments communaux (particuliers / associations) sur la consommation d'énergie et sur le tri des déchets
- 29** Du personnel communal : mobilité durable, gaspillage alimentaire, tri des déchets, écogestes...
- 30** Des commerçants et entreprises : respect de la loi sur l'éclairage nocturne des vitrines et bâtiments

Puis :
synthèse des
30 nouvelles
mesures

Sur 2 pages

Piétonisation : place à la concertation pour un réaménagement de cœur de ville

Témoignage de Saint Egrève



Piétonisation : place à la concertation pour un réaménagement de cœur de ville

Témoignage de Saint Egrève





GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE



CONVENTION
DES ENTREPRISES
POUR LE CLIMAT

→ Convention des entreprises pour le climat : présentation de la démarche nationale et locale

Témoignage de

Rémi Engelbrecht,
Grenoble Ecole de
Management



CONVENTION DES ENTREPRISES

POUR LE CLIMAT

[ALPES]

Rémi Engelbrecht

Faire la trace

Sept leçons de haute montagne à l'usage des managers



PEARSON
Village
Mondial

Accélérer la transition du territoire avec ses leaders économiques

Rendre irrésistible le passage à une société et une économie soutenables et désirables.



CONVENTION DES ENTREPRISES
POUR LE CLIMAT
[ALPES]

CONSTAT & MONDE D'APRES

Faire vivre un processus en U et créer une bascule personnelle.

NOUVEAU CAP VERS LE REGENERATIF

Questionner sa raison d'être, comment réintégrer son activité, son modèle dans les limites planétaires et comment devenir éco-compatible ?

ENTREPRENDRE AVEC LE VIVANT

Reconnecter son cœur business avec le vivant, explorer un nouveau récit et son cap à visée régénérative.

NOUVELLE BOUSSELE

Créer de la valeur environnementale et sociale, réinventer sa performance et la mesurer. Indicateurs et partage de la valeur.

COOPÉRER AVEC SES ÉCOSYSTÈMES

Sensibiliser, mobiliser et embarquer toutes les parties prenantes internes et externes et s'ouvrir à d'autres coopérations sur le territoire.

PRENDRE SON ENVOL

Finaliser les feuilles de route, les projets coopératifs territoriaux et célébrer la fin du parcours et l'envol vers ce nouveau chemin.

SESSION
3&4 Mars
2023
1

SESSION
26&27 Avril
2023
2

SESSION
7 Juillet
2023
3

SESSION
14 septembre
2023
4

SESSION
30 Octobre
2023
5

SESSION
14&15 Décembre
2023
6

Ces acteurs du territoire qui ont vécu le premier parcours



EFFICIENCE
ZÉRO DÉCHET
COOPÉRATION
ADAPTATION
PÉRENNITÉ
RÉGÉNÉRATION

LA FEUILLE DE ROUTE

... de votre collectivité

QUESTION GENERATIVE

Logique des solutions



CAP 2030

Radical
Raison d'être



LEVIERS DE REDIRECTION

1. Ressources
2. Procédes
3. Offre
4. Services
5. Influence client
6. Valorisation
7. Management
8. Coopérations TRIO VOUS !!!!!
9. Lobbying
10. Régénération



OBJECTIFS D'IMPACTS MESURABLES

Moyens
Bilans
- 55% en absolu
...



PLAN D' ACTIONS

Portefeuille de projets
STOP START CHANGE
Effectuation



Equipes
Clients/fournisseurs
Collectivités
Syndicats PS et PRO

MOBILISATION DES ÉCOSYSTÈMES





Delphine
Martinez



Olivier
Nicollin



Alexandre
Marques



René-Alexandre
Escudé



Sébastien
Berteloodt



Jérôme
Cros



Christophe
Lecante



Benoit
Hilbert



Yves
Maréchal



Michel
Cochet



GEG, VERKOR, ESF, Bioval, stations, Inovalp,... 60 !



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE



→ Déploiement des fresques pour le climat et des Conversations Carbone : quel bilan un an après ?

Témoignage de

Laurence Kubler,
Schneider Electric

et de

Laure Gatel, Hewlett
Packard Entreprise



**Hewlett Packard
Enterprise**

**Fresques
du
Climat**



Un jeu collaboratif qui soude les équipes



Qui accélère la prise de conscience



**Prérequis des ateliers
traitant des solutions**



**Hewlett Packard
Enterprise**

**Ateliers de
Conversation
Carbone**



Un groupe soudé



Des échanges, dans l'écoute et la bienveillance



« Une grosse motivation à progresser dans la réduction de mon empreinte carbone et le contact avec un super groupe... »



« Des projets concrets, une motivation renforcée pour les mettre à exécution... »



Des jeux, de la psychologie, de la réflexion et de la créativité



Des jeux de rôle pour apprendre à en parler aux autres

→ Colloque Eco Campus



Témoignage de

Yann Echinard,
Université Grenoble
Alpes

et de

Jean-François Redon,
Université Grenoble
Alpes



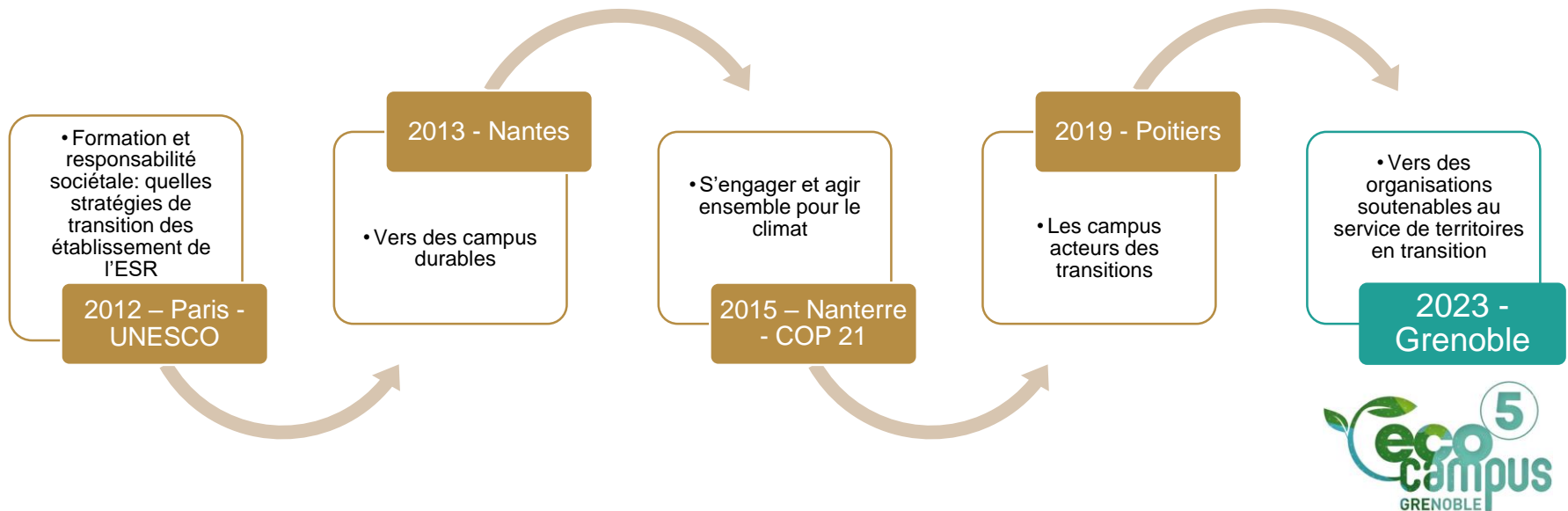
VERS DES ORGANISATIONS SOUTENABLES AU SERVICE DE TERRITOIRES EN TRANSITION

Mars
2023



Grenoble capitale verte européenne accueille la 5^e édition d'Ecocampus

De l'UNESCO à Grenoble : 10 ans d'Ecocampus portés par France Universités et la Conférence des Grandes Ecoles



Ecocampus : ambition et publics cibles

Ambition des Ecocampus :

Partager avec les organisations de l'enseignement supérieur et de la recherche et les acteurs des territoires des solutions concrètes et innovantes pour répondre aux enjeux des transitions écologiques et sociétales.

Ecocampus s'adresse à des publics très divers :

- Elu.es de l'ESRI et des collectivités territoriales
- DGS, Vice-Président.e.s, chargé.es de mission des universités, écoles, organismes de recherche et collectivités territoriales
- Partenaires des organisations : associations étudiantes, acteurs socio-économiques, ...

Thèmes de la 5^e édition d'Ecocampus



Lieu: Campus de Saint-Martin-d'Hères

Titre : Vers des organisations soutenables au service de territoires en transition

Date : mars 2023

Thèmes abordés:

- Comment impulser une démarche écoresponsable irriguant les pratiques métiers ?
- Comment légitimer les transformations vers une organisation écoresponsable ?
- Inscrire les enjeux de soutenabilité dans une logique de coopération territoriale et d'attractivité
- Le DD&RS, une révolution au cœur des missions de l'ESR au service des territoires

Focus sur quelques temps fort de la 5^e édition d'Ecocampus



- Création d'un prix étudiant pour le Développement durable, par France Universités et la MAIF
- Participation de personnalités scientifiques d'envergure internationale
- Des ateliers conviviaux entre universités, grandes écoles, réseaux universitaires et parties prenantes de l'ESR
- Challenge inter campus PEEC 2030
- Théâtre forum « Crise climatique et cris insoutenables »

Ecocampus
 Organisation
 International
 Pratiques métiers
 DD&RS
 Démarche écoreponsable
 Accompagnement
 Missions de l'ESR
 Acteurs
 Territoire
 Soustenabilité
 Attractivité
 National
 Légitimité

Les partenaires d'Ecocampus 5





**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

LES ATELIERS

14h – 15h30

Les ateliers de l'après-midi

14h - 15h30

- **Atelier 1** : Engagement des communes dans le plan climat un an après : quels enseignements ? (35 places)
 - Salle Villard de Lans 2
- **Atelier 2** : Convention Citoyenne pour le Climat : Présentation et discussion autour des propositions (35 places)
 - Salle Chamrousse
- **Atelier 3** : Dispositif Feu Flamme > découverte et discussion autour de la démarche innovante de porte à porte mise en place dans le cadre du déploiement de la Prime Air Bois (20 places)
 - Salle Autrans 1
- **Session découverte** : participation au Club mobilité M'Pro (12 places)
 - Salon des Alpages

